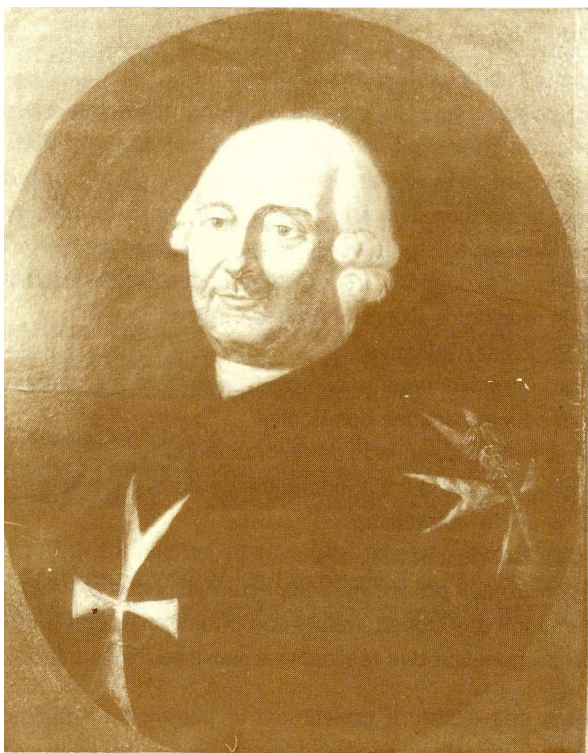


# BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE  
Siège social : MAISON PABLO NERUDA . 66 rue du 4-Septembre - 13200 ARLES

Deuxième série - N° 49 Prix 6 F.

Bulletin trimestriel - Juin 1983



Abbé Laurent BONNEMANT  
(1731 - 1802)

# SOMMAIRE

Editorial	page 1
L'hôtel Jules César d'Arles	page 3
L'architecture religieuse à Arles à l'époque classique	page 6
Les liens entre les académies d'Arles et de Nîmes au XVII <sup>e</sup> siècle (suite et fin)	page 11
Un Arlésien : Van Gogh (suite)	page 15
Saint Antoine d'Arles, un oublié	page 20
Les paroisses arlésiennes au Moyen Âge (suite)	page 24

# ÉDITORIAL

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 15 janvier à la salle de l'ancienne poste devant un auditoire nombreux et attentif. Suite à cette assemblée générale, le conseil d'administration, réuni le mardi 1<sup>er</sup> février au siège de l'association, a réélu le bureau sortant à l'unanimité.

Quelques bonnes nouvelles dont je suis heureux de vous faire part : dix nouvelles plaques portant l'ancien nom de la rue ont été installées. À Saint-Trophime, les vitraux de la chapelle des rois ont été enfin posés : notre première intervention à ce sujet avait eu lieu il y a ... six ans ! Un grillage pour protéger les vitraux d'éventuels jets de pierres a été également mis en place (chose que nous avions également demandée).

Suite aux nombreuses démarches effectuées auprès de monsieur l'architecte des Bâtiments de France, le parapet de la rue Vauban, dont les pierres se descellaient, a été réparé par une entreprise spécialisée.

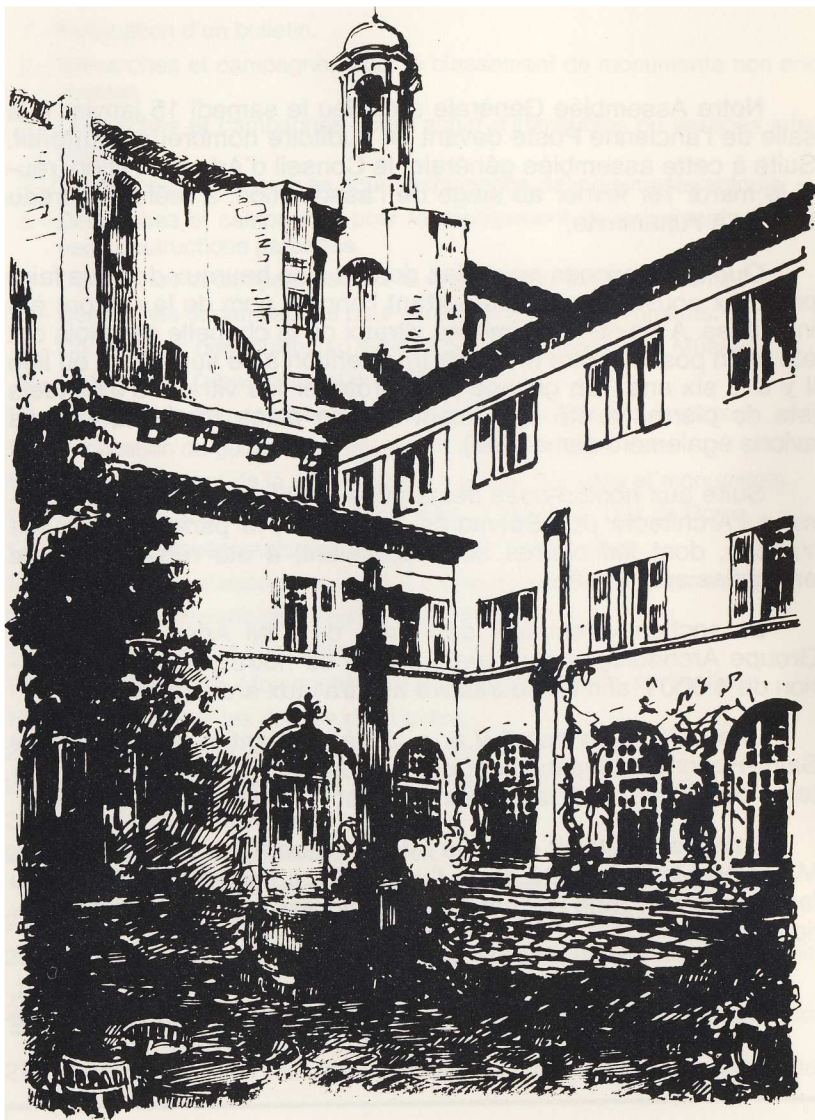
La section « Jeunes » des Amis du Vieil Arles, devenue le Groupe archéologique arlésien, a reçu de notre part une subvention de 4 000 F afin de poursuivre ses travaux archéologiques.

Une délégation des A.V.A. a visité le chantier de la basilique Saint-Honorat : l'avancement des travaux est satisfaisant. La lanterne des morts, dont la restauration est terminée, est magnifique.

Enfin j'ai le plaisir de vous informer que notre vice-président, M. Bruno Matéos, a été élu à l'unanimité à l'académie d'Arles au fauteuil de M. l'abbé Rachet. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Le président,  
**René VENTURE**

**N'oubliez pas votre cotisation 1983**



HÔTEL JULES CÉSAR  
8 JUIN 1931  
ANONYME

# L'HÔTEL JULES CÉSAR D'ARLES

La restauration de la chapelle de la Charité par M. et Mme Albagnac (1) nous a incités à faire quelques recherches sur l'hôtel Jules César, boulevard des Lices.

C'est en 1631 que les religieuses carmélites s'installent à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'hôtel. Elles seront chassées par la Révolution mais les bâtiments conventuels seront sauvés. En effet, en 1792, l'hospice de la Charité, dont les locaux vétustes se trouvaient tout à côté (aujourd'hui : Bourse du Travail, école Émile Loubet et Recette municipale), est transféré dans le couvent des Carmélites.

Le 21 mars 1903, l'ancien couvent est mis en vente au prix de 40 000 francs, soit :

- couvent : 25 000 F
- jardin : 15 000 F

Cela ne se fait pas sans quelques grincements de dents et des poètes locaux fustigent cette vente aux enchères dans la presse arlésienne :

Es per vous countenta que van mètre is enchèro  
li gleiso, li couvent, li ben, li mounastèro...  
Vendrès lis acheta, vautre qu'avès de sòu :  
N'en tirarès de grossi rento ;  
Mai quau saup se la nieu li vitimo doulento  
tiraran pas vòsti linsòu !

Un seul acheteur se présente : la municipalité, ou plutôt la commission des Hospices qui se rend acquéreur du couvent pour la somme de 40 200 F. Un consortium financier qui se propose d'élever un *Palace-Hôtel* avec jardin se déclare prêt à acheter le lot. Le groupe financier fait déjà ses comptes :

- Achat des terrains : 700 000 F
- Démolition : 200 000 F
- Construction de l'hôtel : 1 500 000 F
- Ameublement : 500 000 F
- Total : 2 900 000 F.

En octobre 1920, le conseil municipal donne un avis favorable. Surgit alors le problème de la chapelle de la Charité. Faut-il la démolir pour construire l'hôtel ou la conserver ? Dans sa séance du 14 août 1926, le conseil municipal, présidé par le docteur Morizot, maire, autorise celui-ci à insérer dans le projet de bail relatif à la

transformation des bâtiments de l'ancienne Charité en un hôtel à confort moderne deux articles additionnels destinés :

1 - à « sauver la conservation » de la chapelle de la Charité ;

2 - à établir une servitude de « non edificandi » sur la parcelle de terrain dénommée « parvis » qu'elle précède.

Finalement les responsables du consortium financier, MM. Fouque et Gravier, obtiennent les autorisations nécessaires « dans le but de construire et d'aménager, à leurs frais exclusivement, un hôtel moderne et de premier ordre à l'exclusion de tout autre établissement de quelque nature qu'il soit ».

La chapelle ne sera pas démolie. En 1927 elle est concédée à l'hôtel pour en faire une « salle de spectacles ».

L'architecte choisi fut M. Bentz, prix de Rome, et l'entreprise Roure commença les travaux en 1927. Pour cet hôtel qui devait s'appeler primitivement « *Palace Moderne* », M. Bentz choisit le style provençal et le résultat est très satisfaisant, si l'on excepte la génoise au-dessus des trois fenêtres du premier étage qui n'a rien de provençal (2). Pour la colonnade, M. Bentz s'inspira de celle du casino municipal d'Aix-en-Provence. Notons aussi de larges baies donnant sur la promenade et un vaste hall. Ce fut le décorateur marseillais Apy qui réalisa l'ensemble des peintures murales et la décoration intérieure.

En ce qui concerne la chapelle joutant l'hôtel, les contreforts et la toiture furent restaurés. La statue équestre de Jules César devait être dressée devant l'entrée principale. Elle fut remplacée par un médaillon représentant le fondateur de la colonie d'Arles avec l'inscription « *Sta Viator* » (Arrête-toi, voyageur).

Le cloître fut respecté. Au cours des travaux on exhuma, sous celui-ci, les restes des religieuses carmélites. Cette découverte donna lieu à une messe de requiem, le 13 février 1928, présidée par le vicaire général Monnier. Puis le transfert eut lieu au couvent des Carmélites à la Genouillade.

L'inauguration de l'hôtel se déroula le 22 mars 1928. De très nombreuses personnalités y assistaient : M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des Députés, le directeur de cabinet de M. Tardieu, ministre des Travaux publics, les délégués du Touring Club de France, le directeur de l'Agence Havas, le conseil d'administration de la Société des hôtels modernes de Provence, Victor Jean, député des Bouches-du-Rhône. Parmi les Arlésiens, notons M. Morizot, maire, Mgr Berlandier, archiprêtre, MM. Vadon, Crouanson, Bachman, Lieutaud et M. Savini, directeur de l'hôtel.

En mai 1928 on pouvait lire, dans la revue du Touring Club de France, l'article suivant :

« La ville d'Arles, riche en monuments historiques évocateurs de Rome et du Moyen Âge, fière de ses Arènes, de son Théâtre antique et de sa nécropole des Alyscamps ne parvenait pas, faute d'hôtels assez nombreux et assez confortables, à retenir ses visiteurs qui ne faisaient que jeter un coup d'œil sur la vieille cité. L'ouverture de l'hôtel Jules César vient à propos pour combler une lacune préjudiciable aux intérêts du commerce et du tourisme. Un éminent architecte, M. Étienne Bentz, sans rompre l'harmonie d'un couvent de l'époque de Louis XIV, en conservant intacts la cour et son puits, le cloître intérieur asile de fraîcheur aux heures torrides de l'été, a su faire d'une ruine un établissement sélect réunissant tous les perfectionnements de l'hôtellerie moderne : 85 chambres avec antichambres, 40 salles de bain, une salle à manger pouvant contenir 120 personnes, une terrasse permettant d'admirer la belle promenade des Lices, une salle de billard, un bar américain... Souhaitons que désormais les touristes, sûrs de trouver à Arles non seulement un gîte mais aussi un lieu de calme et de repos, s'y arrêtent longuement pour mieux étudier son histoire et admirer ses trésors. »

Parmi toutes les manifestations diverses organisées depuis lors à l'hôtel Jules César, citons, le 24 décembre 1929, une veillée provençale mise sur pied par le marquis de Baroncelli-Javon. Les gardians et les Arlésiennes arrivèrent, sur la musique de la Marche des rois, conduits par Folco de Baroncelli et Joseph d'Arbaud. Les gardians-poètes, bergers et Arlésiennes, apportèrent l'offrande à l'Enfant-Jésus devant la crèche qui avait été installée dans la chapelle. Mlle Trouche chanta « Canten Nouvé » de Saboly. Quant à la consécration du Cacho-fio dans l'ancienne cuisine du couvent, elle fut l'œuvre de Marius Jouveau.

**René GARAGNON**

(1) C.F. n°45 : « Une initiative louable » par Remi Venture.

(2) François-Charles de Cormis : « Vrai et faux style provençal », Aix, 1962.

# L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE À ARLES À L'ÉPOQUE CLASSIQUE

## LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE GRÂCE À SAINT-HONORAT DES ALYSCAMPS

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le style de la Renaissance ne s'est pas limité à Arles au seul XVI<sup>e</sup> siècle. À l'image de l'art gothique, il y est resté longtemps en faveur et s'est perpétué jusque sous le règne de Louis XIII. Comme échantillon particulièrement représentatif de cette survivance ? on ne manque jamais de citer la chapelle de Notre-Dame de Grâce qui se dresse contre le flanc sud de l'église de Saint-Honorat des Alyscamps. C'est un édifice de plan hexagonal coiffé d'une coupole à six pans portée par des nervures qu'éclaire un lanternon également hexagonal.

Dans la courte notice qu'il a consacrée en 1939 à Saint-Honorat des Alyscamps, Fernand Benoit se borne à indiquer que la chapelle de Notre-Dame de Grâce aurait été élevée entre 1616 et 1618, mais il ne cite aucune source documentaire et ne donne aucun détail sur les circonstances de cette construction (1). Par contre, les documents que j'ai retrouvés dans les archives notariales d'Arles vont me permettre de combler cette lacune en apportant de nombreuses précisions dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la décoration de l'édifice dont il ne reste malheureusement plus de nos jours que des vestiges.

Le 16 avril 1616, le R.P. François de La Fare, vicaire du couvent des R.P. Minimes de Saint-Honorat des Alyscamps, donnait à prix-fait au maître maçon arlésien Mamet Simon « a bastir et ediffier a neuf la chapelle Nostre Dame antiennement appellée de Grace en lad.esglise saint honorat et a lendroit ou est a présent lad. vieilhe chapelle apres avoir icelle desmollie jusques a rez des fondements le quel bastiment led.Simon prisfachier fera comme il promect ainsy et aux paches et qualités entre lesd.parties accordés que sensuyvent. Premierement que lad.chapelle sera allignée en forme dexagone ayant trois cannes dans œuvre dune fasse a lautre, plus que led.Simon crusera les fondements dune canne de profondeur et davantage sil est de besoing a prendre le niveau du terrain ou plan de lad.ezglise, lesquels fondements tant de lad. chappelle que des ancoules il bastira de lespesseur de cinq pans de massonnerie jusques a rez de terre et dillec en hault reduira toutes les murailhes a troys pans despais apliquant au dedans de lad.chappelle une cadrette de pierre neufve de fontvieilhe dune queyrade trois avec ses butareaux et lanciers



de canne en canne filade pour filade, fera led.Simon deux fenestres avec des ramplissages mesme pierre neufve comme aussy une architecture en ordre de dorique metant a la frise de modilion randant lad.chapelle de lauthor de dix huict pans quy se mesurent despuis le plan dicelle jusques au dessus dud.ordre, sera couverte lad.chappelle dun dome dun queyron avec ses ardoubleaux de pierre neufve de fontvieille observant au milieu dud.dome un jour en forme de lanterne dune canne dans laquelle et a chacun de ses pans fera une fenestre pour balher led.jour et fera a lad.lanterne une architecture par dehors aussy de lad.pierre neufve. Et autour et au dehors de lad.chappelle a la naissance dud.dome led.prisfachier fera une cornisse crusée faicte en cannaï pour porter les eaux aux cantons ou se fera une gorgue a chasque endroict que sera de besoing. Plus sera tenu led.Simon de fere une niche dans la muraille sur le mitan de lautel de la grandeur et proportion que lesd.peres minimes adviseront. Et apres sera tenu led.prisfachier de fere une arcade a lentrée de lad.chappelle de lauthor et largeur mesure a proportion du dessain et enrichira lad.arcade de rozes en compartiment le tout suyvant le plan et modelle en piastre dressé estant led.plan dans un papier au pouvoir dud.pere de la Fare par luy et led.Simon prisfachier signé... ». Le contrat prévoyait l'achèvement de la besogne pour la mi-août prochaine au prix de 750 livres dont 90 étaient versées comme acompte. En marge de l'acte : mention en date du 6 avril 1617 portant quittance et cancellation du prix-fait pour un montant de travaux de 946 livres 10 sols en raison des travaux supplémentaires exécutés par Mamet Sinnon(2).

Le 15 octobre de la même année 1616, les maîtres maçons arlésiens Jean Marmillaud et Barthélemy Jurand, avaient fait un rapport pour expertiser le travail que Mamet Simon avait exécuté en plus de ses obligations. Cet ouvrage, évalué à 178 livres 10 sols, consistait en « un pan et demy dans le fondement plus bas et trois pans et demy en author quil nestoit tenu... avoir refait lautel en cul de four dans lequel est la niche... demoly lancoule denviron quinze pans... fait le croisement des architectures a proportion de lauthor de la muraille... les six arcs daugives plus espais... deux portes quarrées biaises... ». Il était de plus précisé que Simon devait faire la lanterne de la hauteur d'environ quatorze pans. Enfin les experts soulignaient que la pierre de Fontvieille avait coûté plus cher à l'entrepreneur qui l'avait achetée à crédit (3).

Comme on peut le constater, ces deux pièces d'archives nous apportent des renseignements très précis sur la construction de l'édifice, notamment dans le domaine technique. Ils nous révèlent que la chapelle bâtie en 1616 était destinée à remplacer une chapelle plus ancienne, portant le même vocable, qui remontait peut-être à l'époque romane ou tout au moins à la fin du XV<sup>e</sup> siècle comme celle

des Reynaud d'Alleins qui lui fait face du côté nord de l'église. Ils nous livrent également le nom de l'ouvrier chargé de la bâtisse, le maître maçon Mamet Simon, sans préciser toutefois si ce dernier était l'auteur des plans de l'édifice. Cette hypothèse n'est pas à exclure car Mamet Simon était également sculpteur et, de ce fait, sans doute fort capable de les dessiner. On peut toutefois se demander s'il ne serait pas plus plausible d'attribuer la paternité de ces plans au Père de La Fare lui-même qui, comme nombre de religieux de son époque, devait être fort averti des problèmes et techniques de construction, ou même à l'architecte de la ville, l'ingénieur Antoine Borel, dont le livre de raison nous révèle précisément qu'il entretenait d'étroites relations avec le couvent des Minimes d'Arles (4). La découverte d'autres documents nous permettra peut-être d'y voir plus clair un jour dans ce domaine.

La construction de la chapelle de Notre-Dame de Grâce devait toucher à sa fin le 5 avril 1617, lorsque les Pères Minimes donnèrent à prix-fait au peintre Sébastien Millot l'ouvrage consistant « a peindre à lhuile bien et deuement le dome de la chapelle de Nre Dame de grasse quest en lesglise dudit couvent fezant aux six plafonds dicelle les histoires et pieces en lordre que sensuyt : L'Assumption, La Conception, La Nativité Nostre Dame, La Nativité Nostre Seigneur, La Purification, Le Trespas de Nostre Dame, et encores au devant de lad.chappelle par dessus larcade et entrée dicelle fera Lannonciation et avant que commancer chasque piece il fera un loger crayon sur un papier dicelle et le monstrea ausdits peres religieuses dudit couvent pour dire sil sera a leur gré. Outre lesquelles pieces sera tenu led.millot peindre les ogives dud.dome avec beau or et azur ou blanc au choix desdits peres... ». Le prix du travail, dont l'achèvement était prévu pour la fête de Noël prochaine, était fixé à 360 livres, y compris la peinture des ogives, en précisant que « par dessus ledit prix sans en faire rien payer sera tenu ledit millot peindre aussy a lhuile le dedans de l'athour dudit dome sellon le dessain que sera alors advise par lesdits peres » (5). Une mention en marge du contrat, en date du 19 avril 1619, précisait qu'il y avait quittance finale et cancellation du prix-fait entre les Pères Minimes et Diane Bérard, veuve du peintre, ce dernier ayant dû décéder entre temps.

Après avoir confié à Constantin Prat, menuisier originaire de Montfrin, la fabrication du mobilier et des bancs de noyer de la chapelle, les Pères Minimes donnaient à prix-fait, le 4 mai 1621, à Claude Simonnet, forgeron d'ornements d'Avignon, « de fere forger et dresser un treillis de fer pour l'entree de la chapelle Nre Dame de Grasse de lesglise St Honorat et ce de la fasson et ornements marques dans le dessain que lesd.peres vicaire et religieuses ont dresse dans le papier... » (6), précision qui renforce singulièrement la thèse selon laquelle les plans de l'édifice seraient l'œuvre du vicaire du couvent le R.P. de La Fare.

Mais la mort empêcha le peintre Sébastien Millot de terminer son ouvrage et les Pères Minimes durent confier à deux de ses confrères, Jacques Émery et Antoine Delavaux, l'achèvement de la décoration prévue en 1617.

Le 6 juin 1623, les prieurs de la Confrérie de Notre-Dame de Grâce donnaient à prix-fait à Jacques Émery, peintre habitant d'Arles, la peinture « aux colleurs or et azur » des colonnes et chapiteaux de la chapelle, ouvrage qui faisait l'objet d'un travail supplémentaire le 3 juillet suivant et se trouvait achevé au mois d'octobre de la même année (7). Enfin le 16 mai 1626, le peintre Antoine Delavaux s'engageait envers les prieurs de la Confrérie a peindre au dessus de l'entree de lad.chappelle Nre Dame de Grace Lannonciation Nre Dame en la mesme fasson et peinture et colleurs quest Lannonciation de la salle de la maison commune dudit arles avec lembellissement de peinture de larc en dessus et autres ornements sur led.arc et autour de lad.entree le tout comme est represante au plan et dessain dont led.delavaux en a presantement retire la moytie... metant dor fin partout ou led.dessain a du jaune et fezant les habillements des personnaiges qui sont represantes ausd.ornements sellon la quallite de leur presantation... ».

L'achèvement de l'ouvrage était prévu pour le 15 août suivant au prix de 180 livres dont 60 payées au comptant. Après augmentation de la somme de 9 livres en date du 9 août, Antoine Delavaux touchait le solde du prix convenu le 22 octobre 1623 et les parties acceptaient la cancellation du contrat de prix-fait du 16 mai précédent (8).

De nos jours, il ne reste malheureusement plus trace de cette décoration peinte en 1626 par Antoine Delavaux au-dessus de l'arcade d'entrée de la chapelle de Notre-Dame de Grâce. Il en va presque de même pour les scènes de la Vie de la Vierge exécutées entre 1616 et 1619 par Sébastien Millot dans les pans de la voûte. Ce décor est à l'état de ruine quasi-totale. A peine distingue-t-on çà et là quelques figures ou fragments de draperies mais il n'est pas possible, en l'état actuel des choses, de porter un quelconque jugement de valeur sur leurs qualités picturales. La restauration des quelques fragments encore lisibles permettrait-elle de le faire ? Un sondage préalable me semblerait cependant souhaitable car ces fresques sont pour l'instant les seules œuvres identifiées de cet artiste d'origine champenoise qui s'était fixé à Arles dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et semble avoir connu de son temps une certaine notoriété (9).

On regrettera également la disparition, sans doute à l'époque révolutionnaire, de l'autel en marbre qui décorait la chapelle de Notre-Dame de Grâce depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet autel,

qui avait coûté 900 livres, plus 294 livres pour le placer et 196 livres pour son tabernacle en cuivre doré, exécuté par Vinay orfèvre d'Avignon, était l'œuvre du sculpteur marseillais Fossaty qui l'acheva en 1744 (10).

**J e a n B O Y E R**

Conservateur en chef honoraire  
des Musées nationaux

### NOTES

- (1) **Congrès archéologique de 1909, Avignon**, pp. 236-242.
- (2) Notaire A. Martin. Arch. dép. des B.-d.-R. 401 E 100 f° 261.
- (3) Notaire E. Blanc. Ibid. 401 E 193 f° 3.
- (4) Cf. J. Boyer. **Antoine Borel ingénieur et architecte arlésien (1575-1623). Livre de raison inédit.** Communication du 6.2.1982 à la Société de l'histoire de l'art français (à paraître dans le bulletin de la S.H.A.F. 1982, actuellement sous presse)
- (5) Notaire A. Martin. Ibid. 401 E 101 f° 289. Une note en marge de l'acte précise que le contrat de mariage de Sébastien Millot avait été dressé le 6 janvier 1614 par M<sup>e</sup> Rivasse, notaire de Caderousse. Voici ce document conservé aux Archives départementales de Vaucluse (Fonds Grimaud. Reg. 346 folios 11-13). Le 6 janvier 1614, contrat de mariage entre « maistre Sebastien Millot peintre, fils naturel et légitime de Claude Millot et Charlotte Sauvatel maries de Langres en Champagne, a present led.Millot habitant a la ville darles dune part, et honeste fille Dyane Berarde, fille legitime et naturelle de Jehan Berard et de Marie Arneuste aussy maries habitants de la ville de Vaureas, a present demeurant au service dillustre et puissante dame Madame Dyane de Crussol dame du Thor ». Cette dernière fait don à sa servante de 50 écus et de deux robes. Le contrat est passé dans la maison de Madame de Saint Chamond à Caderousse, dans la chambre de Monsieur du Thor en présence de Grassias Lussin, consul-syndic, et de Pierre Dupuy cuisinier. (Diane de Crussol, fille de Jacques d'Uzès, pair de France, était l'épouse de Jean-Vincent Cadard d'Ancézune, baron du Thor).
- (6) Ibid. fo 511 et 401 E 105 fo 316.
- (7) Ibid. 401 E 107 f° 552 vo.
- (8) Ibid. 401 E 110 f° 555 vo.
- (9) Antoine Delavaux, qui avait travaillé aux arcs de triomphe dressés en 1622 pour l'arrivée de Louis XIII, était encore actif à Arles en 1634. Il est l'auteur de plusieurs retables peints pour Saint-Césaire et les Carmes, respectivement en 1631 et 1634.
- (10) Arch. dép. des B.-D-R. 31 H I. Minimes d'Arles. Reg. de Saint-Honorat, folios 642-643. « Le Sr Fossaty marbrier de Marseille fut chargé de l'exécution d'un dessain qu'il avoit fait luy meme par une police passee entre le R.P. Viole Supr. de ce couvent et luy le 1<sup>er</sup> septembre 1740 ». L'artiste devait incruster de marbre noir la niche de la statue (également disparue aujourd'hui).

# LES LIENS ENTRE LES ACADÉMIES D'ARLES ET DE NÎMES AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE (\*)

(suite et fin)

Les bons rapports entre les deux académies devaient durer encore plusieurs années et si nous sollicitons un peu les textes (qui pourrait nous le reprocher ?), nous trouvons une nouvelle preuve de la déférence des académiciens nîmois à l'endroit de leurs voisins à la date du 20 février 1685.

Ce jour-là il y eut une grande audience présidiale pour l'enregistrement des lettres patentes de l'académie de Nîmes à laquelle assista M. d'Arbaud, de l'académie d'Arles. Conformément aux égards dus aux représentants de notre ville, on lui donna la place « après le doyen, c'est-à-dire la cinquième en ordre » (1).

Nous avons peu de documents concernant les années postérieures à 1684-1685. L'on sait que les deux académies continuèrent à entretenir des relations sur des sujets de littérature ou d'archéologie, la composition de bouts-rimés en l'honneur du duc de Saint-Aignan, l'identité de la statue antique découverte en Arles. Diane ou Vénus ?... La querelle des savants fut souvent comique si l'on en juge par la relation de la séance de l'académie de Nîmes du 28 juin 1684 :

*« M. de Merez a fait voir à la compagnie une dépêche qu'il a reçue de M. le marquis de Roubias, secrétaire perpétuel de l'Académie royale d'Arles, dans laquelle il lui envoie une lettre imprimée, intitulée : Lettre d'un académicien à un académicien, qui est une critique de l'Entretien de Musée et de Calisthène, composé par M. Terrin, conseiller au siège d'Arles, pour prouver que la statue trouvée en cette ville-là est une Vénus, et non pas une Diane, comme plusieurs l'avoient cru. Cette critique réfute l'opinion de M. Terrin, avec des termes de raillerie et d'aigreur, et est faite au nom d'un académicien de Nismes. M. de Roubias, par sa lettre prie, M. de Merez de persuader à l'académie d'avouer la critique comme venant de quelqu'un de son corps.*

*Sur quoi la compagnie reconnaissant que par ses status elle ne peut se rendre juge des ouvrages qui ne sont point du corps, à moins que d'en être priée par les auteurs ; et ne voulant point prendre parti dans un démêlé dont on ne lui a pas donné connoissance ; et d'ailleurs n'approuvant point la manière dont cet écrit est conçu et composé, a chargé*

*M. de Merez d'écrire ces raisons à M. de Roubias, et de lui faire savoir que ce qu'il souhaite est contre l'ordre et contre les intentions de la compagnie. Et pour éviter que M. Terrin ne soit persuadé que cette critique imprimée vient effectivement de quelqu'un des académiciens, elle a chargé aussi M. Graverol, qui a commerce avec lui, de lui écrire que cette compagnie n'y a aucune part. » (2)*

L'académie d'Arles va s'assoupir peu à peu à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si, comme l'affirme M. Daniel Roche dans son ouvrage sur Le Siècle des Lumières en Province – Académies et académiciens provinciaux 1680-1789, « la volonté monarchique et l'action des protections ne peut remplacer l'impulsion locale défaillante », l'académie d'Arles n'échappera pas à cette règle. La guerre et la peste de 1720 porteront un coup fatal à l'élite intellectuelle arlésienne déjà ébranlée quelques années plus tôt par la querelle janséniste et l'attitude de Mgr de Forbin-Janson archevêque d'Arles qui se méfiait de deux académiciens, le chanoine de Boche et le chevalier de Romieu, jansénistes. Paradoxalement la querelle religieuse, pourtant beaucoup plus grave à Nîmes que dans notre ville, n'aura pas d'influence néfaste sur l'académie. Dans ce domaine, Mgr de Becdelièvre joua un rôle déterminant en favorisant la reprise des activités académiques au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, après les sanglantes luttes religieuses.

Voici terminé ce survol. Volontairement je l'ai borné au XVII<sup>e</sup> siècle. Les documents concernant les trois siècles suivants sont, à ma connaissance, peu nombreux ; l'académie d'Arles ayant cessé d'exister au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les rapports entre les esprits cultivés des deux villes continuèrent, sans autre canevas que celui tissé par les liens amicaux, tels ceux existant entre notre grand Laurent Bonnemant et le Nîmois Jean-François Séguier (3).

Comme je le disais au début de cet article, mon ambition n'a été que de proposer au plus grand nombre des documents peu connus sur l'histoire de nos deux académies. Une étude exhaustive serait du plus grand intérêt pour mieux comprendre la vie intellectuelle de nos deux cités alors que le soleil régalien illumine les muses académiques (4).

Signalons enfin qu'une bibliographie très exhaustive est donnée par Monsieur Daniel Roche dans son ouvrage « Le Siècle des Lumières en Province – Académies et académiciens provinciaux 1680-1789 » - École des Hautes Études en Sciences Sociales. Mouton éditeur 1978, 2 vol.

**Bruno MATEOS**

(\*) CF bulletins : n° 45, page 19 ; n° 47, page 20 et n° 48, page 22.

## NOTES

- (1) Ménard, tome VI, preuves p. 131.
- (2) Ibid. p. 129.
- (3) La bibliothèque de Nîmes conserve des lettres de Bonnemant à Séguier.
- (4) Daniel Roche in « Le Siècle des Lumières... ».

## BIBLIOGRAPHIE

### I - Académie d'Arles

**Bibliothèque municipale d'Arles** : manuscrits cotés M 425, M 555, M 556 et M 752.

**Bibliothèque municipale d'Aix** : manuscrit coté M 1060.

**ARTEFEUIL** : Hist. héroïque et universelle de la noblesse de Provence. Avignon 1 757-1 759 2 vol.

**CHARLES-ROUX** (Jules) : Arles, son histoire, ses monuments, ses musées. Paris 1914.

**FABRE** (Père) : Panégyrique d'Arles. 1743.

**GRILLE** (Marquis de) : Lettres de M. le Marquis de G. de l'Académie d'Arles, écrites pendant son voyage en Italie. Paris 1676.

**LAROQUE et BARTHÉLÉMY** : Catalogue des gentilshommes de Provence et de la principauté d'Orange... Paris 1862.

**RANCE** (Abbé A.J.) : L'Académie d'Arles au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les documents originaux. Paris 1883-1886. 3 vol.

**REVUE D'ARLES**, 1941, pp. 40-47.

### II - Académie de Nîmes

**Archives de l'Académie de Nîmes.**

**GOUAZE (P.)** : Discours sur l'hist. de l'Ac. de Nîmes. Mém. de l'Ac. de Nîmes, 1880, pp. 1-15.

**LAROQUE et BARTHÉLÉMY** : Catalogue des gentilshommes de Languedoc (Généralité de Montpellier). Paris 1865.

**LATZARUS (Bernard)** : Nîmes au grand siècle. École Antique de Nîmes, 1931, pp. 105-117.

**LATZARUS (Bernard)** : Louis XIV et l'Académie de Nîmes. Mémoires de l'Académie de Nîmes, 1936-1938, pp. 61-74.

**MÉNARD (Léon)** : Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes, avec des preuves. Paris, 1744-1758, 7 vol.

**NICOLAS (M.)** : Histoire des artistes, peintres, sculpteurs de la ville de Nîmes. Nîmes 1859.

**ROUVIÈRE (François)** : Le cabinet de Graverol. Nîmes 1895.

**SIMON (J.)** : Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Nîmes. Mémoires de l'Académie de Nîmes 1897, p. 1.



# UN ARLÉSIEN : VAN GOGH

(suite)

## Chapitre IV\*

### « *Un petit pont rustique* »

Pour peindre les vergers en fleurs, Van Gogh n'avait pas grand chemin à parcourir. De la rue de la Cavalerie, on était alors très vite à la campagne ; la ville, à cette époque, n'était pas, comme de nos jours, répandue à profusion hors des remparts. Quelques timides constructions s'élevaient entre ces remparts et le viaduc, mais, au-delà, c'était presque tout de suite la campagne, les jardins de maraîchers et les vergers.

Mais Vincent ne se contente pas de ses explorations au nord de la ville, il veut tout connaître de cette petite cité où il commence à se sentir à l'aise. Se promenant le long du Rhône, sur ces quais construits avec les pierres descellées de l'abbaye de Montmajour pour protéger la ville des débordements du fleuve, sur ces quais donc, Vincent contemple les eaux tumultueuses qui roulent vers la mer : il suit le labeur des ouvriers chargeant ou déchargeant les péniches, il observe les cheminées d'usine, les ponts franchissant le Rhône, les clochers dominant la ville. Il arrive ainsi jusqu'à l'écluse faisant communiquer le Rhône avec le canal d'Arles à Port-Saint-Louis et il est saisi par la vision « *d'un petit pont rustique* » (1), un pont de bois que l'éclusier peut relever grâce à un système assez complexe de cordages et de poulies, pour les besoins de la circulation fluviale. Ce pont, déjà archaïque pour l'époque, rappelle à Vincent certains ponts de sa Hollande natale, parcourue de canaux elle aussi, et en bien plus grand nombre que dans la région arlésienne.

Les filins maigres du pont-levis, la carcasse de bois de l'ensemble lui rappellent aussi certains détails de tableaux japonais : n'y a-t-il pas un pont dans un des tableaux d'Hiroshige dont il se plaisait à orner sa chambre à Paris ? Voilà deux raisons impératives pour se mettre au travail de ce côté de la ville. Ce sont 4 toiles à l'huile, 5 aquarelles, 5 dessins à la plume et à l'encre de Chine que Van Gogh a produits entre mars et mai 1888, en prenant ce pont comme modèle. Il est donc revenu à plusieurs reprises, et à des heures différentes du jour dans ce lieu qui le charmait.

La plus connue de toutes ces œuvres, la plus reproduite, c'est le tableau qui se trouve maintenant dans la collection du musée Kröller-Müller à Otterlo, en Hollande. Le tableau présente « *le pont-levis sur lequel passe une petite voiture* » (2) détachant ses bois, ses cordages, ses filins sur un ciel d'un bleu profond qui se reflète dans l'eau du canal troublée par les battoirs des lavandières. Le tableau est peint à grandes touches juxtaposées, dont le sens épouse les lignes du dessin. Une étude à la loupe permet de repérer, par places, des petits coins de toile apparents entre les empâtements ; l'artiste a repris, par endroits, son travail à sa rentrée à l'atelier, ajoutant quelques touches de rouge-brun et de vert dans les roseaux du premier plan, ajoutant, en haut, à droite, une rangée de peupliers qui équilibre parfaitement le tableau et atténue la rigidité géométrique de la construction du pont. Tout est perfection dans cet ensemble, depuis la coulée claire attirant le regard entre les deux piles du pont comme un appel vers l'infini, jusqu'à l'emploi savant des couleurs complémentaires se faisant chanter l'une l'autre : des rouges-bruns s'opposent aux verts, les bleus s'opposent aux jaunes plus ou moins fauves, plus ou moins clairs.

À travers les lettres du peintre, la genèse de cette toile et des diverses représentations du fameux petit pont, se laisse deviner. En écrivant à Émile Bernard en mars 1888, Van Gogh fait allusion à ce pont-levis :... *Je t'envoie un petit croquis* (3) *d'une étude qui me préoccupe pour en faire quelque chose : des matelots qui remontent avec leurs amoureuses vers la ville qui profile l'étrange silhouette de son pont-levis sur un énorme soleil jaune. J'ai une autre étude du même pont-levis avec un groupe de laveuses.* » (3) Puis, quelques jours plus tard, il communique à son frère : « *Ai eu contrariété pour le coucher de soleil avec figures et un pont, dont je parlais à Bernard. Le mauvais temps m'empêchant de travailler sur place, j'ai éteint complètement cette étude en voulant la finir chez moi. Seulement j'ai aussitôt après recommencé le même motif sur une autre toile, mais le temps étant autre, dans une gamme grise, et sans figures.* » (4)

Nous avons dans ces lignes, à la fois, une idée des difficultés rencontrées par l'artiste dans l'exécution de ses œuvres, mais aussi la manifestation de son opiniâtreté à poursuivre la tâche qu'il s'est fixée ; il revient vers ce pont, dessine à la plume, au roseau, emploie l'encre de Chine (5), l'aquarelle ou la peinture à l'huile pour exécuter cette merveilleuse série de ponts-levis.

De nos jours, il n'est plus possible, en suivant la rive gauche du Rhône, vers le sud, de rencontrer ce petit pont comme l'a fait

Van Gogh. Le pont-levis a dû disparaître, les besoins de la navigation fluviale ont nécessité l'élargissement du passage entre les deux piles soutenant les bois ; il a fallu tout démonter pièce à pièce. Fort heureusement ce pont, ou tout au moins une construction tout à fait semblable – il en existait plusieurs à l'époque de Van Gogh entre Arles et Port-Saint-Louis – a été reconstruit un peu plus au sud de la ville et il n'est plus désigné maintenant que sous le nom de « Pont Van Gogh » ; l'ancienne désignation de pont Langlois lui venait du nom du propriétaire du terrain sur lequel s'élevait l'écluse.

*« J'ai fait mes trois dernières études au moyen du cadre perspectif que tu connais. J'attache de l'importance à l'emploi du cadre, puisqu'il ne me semble pas improbable que dans un avenir peu éloigné plusieurs artistes s'en serviront, de même que les anciens peintres allemands et italiens sûrement, et je suis porté à le croire pas moins, les Flamands s'en sont servi. » (6)*

Les trois dernières études auxquelles le peintre fait allusion dans ces phrases sont certainement celles qu'il énumérait au début de cette lettre (6) destinée à Théo : *« ... j'ai rapporté une toile de 15 aujourd'hui, c'est un pont-levis sur lequel passe une petite voiture... Puis un autre paysage avec un petit pont rustique et laveuses également. Enfin une allée de platanes près de la gare ».*

Ce cadre perspectif a, comme l'indique Van Gogh, été employé par les peintres allemands de la Renaissance et particulièrement par Dürer. Pour avoir une idée précise de ce cadre perspectif, il n'est que d'étudier le dessin envoyé par Vincent et Théo en juillet 1882, de la Haye (7) et la lettre qui a suivi et dont voici quelques extraits (8) :

*« L'ensemble comprend deux longs supports.*

*On y fixe le cadre en longueur ou en hauteur, à l'aide de solides chevilles de bois.*

*Tant et si bien qu'on croirait regarder le littoral, les pâturages ou les champs par une fenêtre. Les fils perpendiculaires ou horizontaux du cadre, les diagonales, les fils en croix qui relient les milieux des bords opposés, ou les carrés ainsi formés fournissent des points de repère pour tracer d'une main ferme un dessin accusant les grandes lignes et les proportions.*

*J'imagine que tu comprendras qu'on prenne plaisir à braquer cette visière sur la mer, sur les champs verts, sur la plaine couverte de neige en hiver, en automne sur l'entrelacement capricieux des troncs gros et minces, sur un ciel d'orage.*

*Le cadre est un bel instrument ».*

Il est certain que l'emploi de ce cadre a permis à Van Gogh de ne pas faire d'erreur de perspective, mais lui a permis également de trouver dans la nature avec facilité le sujet de beaucoup de ses tableaux. S'il a pu écrire : « *Je n'invente pas le tout du tableau, je le trouve au contraire tout fait, mais à démêler dans la nature* » (9), on peut penser qu'il s'est servi très souvent de son cadre, le considérant comme un de ses outils de travail, au même titre que son chevalet ou ses pinceaux.

La mention du cadre perspectif revient de temps à autre dans la correspondance du peintre. C'est en parlant de son amitié avec le sous-lieutenant Milliet qu'il écrit à Bernard : « *Je lui donne des leçons de dessin avec mon cadre perspectif* » (10). Au retour de son voyage aux Saintes-Maries-de-la-Mer, se félicitant de la rapidité qu'il a acquise, il constate : « *Est-ce qu'à Paris j'aurais dessiné en une heure le dessin des bateaux ? Même pas avec le cadre* » (11). Enfin, dans un dessin à la craie bleue, il représente à Anvers, peu avant sa mort, une tête d'homme voisinant avec le cadre perspectif et la monture que le peintre avait conçue à La Haye.

Cadre et monture l'ont donc suivi partout, accompagné partout dans sa carrière de peintre.

**Mme Y. MOUTOT**

(à suivre)

(1)- Lettre 469.

(2)- Lettre 469.

(3)- Lettre B 2

(4)- Lettre 471.

(5)- Dessin de 35,5 x 47 cm se trouvant à Stuttgart, Graphische Sammlung.

(6)- Lettre 469.

(7)- Lettre 222, écrite peu après une visite de Théo à son frère, à La Haye.

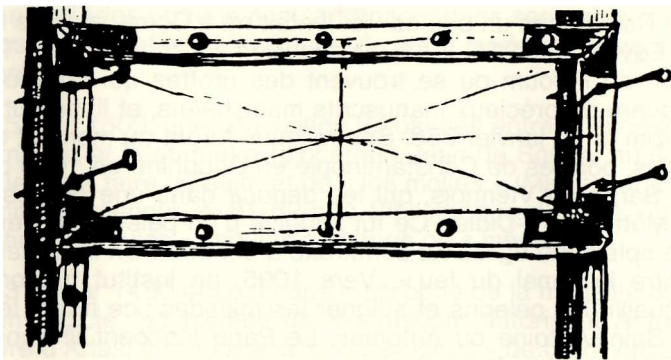
(8) - Lettre 223.

(9) - Lettre B 19.

(10)- Lettre B 7.

(11)- Lettre 500.

\* C.F. bulletins n° 46 page 5, n°47 page 3 et n°48 page 4.



Le cadre perspectif dessiné par Van Gogh dans la lettre 222.

# SAINT ANTOINE D'ARLES, UN OUBLIÉ

Qui se souvient encore de saint Antoine d'Arles ?

Lorsqu'on parle de ce saint, c'est celui de Padoue, celui qui fait retrouver les objets perdus, qui vous vient à l'esprit, ou encore ce saint oriental du même nom qui était accompagné d'un cochon, pas encore bon à tuer. Mais saint Antoine d'Arles ?

Repassons un peu sa vie. Il était né à Coma, près de Memphis en Égypte, en 251. Il fut successivement moine de la Thébéide, abbé de Faioum où se trouvent des grottes qui nous ont révélé naguère de précieux manuscrits manichéens, et il mourut au Mont Colzim le 17 janvier 356. Ses reliques furent au moment des Croisades, portées de Constantinople en Dauphiné en 1076 par Jocelin, Baron du Viennois, qui les déposa dans une de ses terres à La Motte-Saint-Didier. Ce fut l'origine d'un pèlerinage très suivi et une splendide église fut construite à cet effet. On invoquait le saint contre « le mal du feu ». Vers 1095, un institut fut fondé pour accueillir les pèlerins et soigner les malades ; ce furent les Frères de Saint-Antoine ou Antonins. Le Pape Innocent III approuva en 1202 les règles de leur ordre.

Or, l'église priorale de La Motte-Saint-Didier dépendait des Bénédictins de l'Abbaye de Montmajour ; c'est ce qui explique que, sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ces reliques, à l'exception d'un bras, furent transférées à Montmajour où elles demeurèrent jusqu'au 9 janvier 1490. À cette date, nouveau transfert, cette fois pour l'église paroissiale de Saint-Julien au cœur de la ville d'Arles « où elles sont encore renfermées dans un beau reliquaire de vermeil » (1).

C'est à cette époque lointaine, en 1490, que, selon Victor Lieutaud, félibre majoral, une convention fut passée avec un « imagier » pour la frappe d'une enseigne ou médaille à l'effigie de ce saint. De cette médaille, il existe un exemplaire, d'ailleurs mutilé, au Musée de Marseille. Elle intéresse les Arlésiens.

Il s'agit d'une médaille en plomb très mince, plus mince qu'une carte de visite, d'un diamètre de 30 mm. Saint Antoine, poursuit l'abbé Paul Guillaume, auquel nous empruntons cette description, « est figuré debout, de face, très âgé, portant toute la barbe, la tête nimbée, la main droite appuyée sur le bâton abbatial, en forme de tau, avec une couronne ou chapelet et tenant de la main gauche un livre ouvert. Il est revêtu des ornements pontificaux ; à son côté se trouve un petit oratoire surmonté d'une croix ».

Sur le pourtour de la médaille percée de deux trous, on peut lire cette légende : « San Antoni d'Arle leb... » ; on sait que la ville d'Arles a longtemps été surnommée « le blanc », mais dans le sens latin de « blandus », agréable.

On remarquera que cette inscription est, en partie du moins, rédigée en langue d'oc. Elle était encore, et durant de nombreuses années, la langue usuelle du peuple et même des classes moyennes, prêtres, magistrats, notaires... Le français était d'un emploi très exceptionnel.

L'abbé Bonnemant, bien connu des chercheurs arlésiens et dont une rue d'Arles porte le nom, a transcrit dans ses notes diverses dispositions relatives à la frappe de cette médaille ; elles sont intéressantes.

Le 15 avril 1559, une convention fut passée entre le sacristain de Montmajour et le statuaire (gipperius) Jean de Squira, au sujet des statuettes à faire du saint et de los molles » (Manuscrit Bonnemant dit Montmajour, p. 81-82 à la bibliothèque d'Arles) « molle » signifiant « moules », moules à statues ou à médailles.

Le 13 février 1490 et ceci nous rapproche de la médaille objet du présent article, les moines de Montmajour autorisent Antoine Fet, orfèvre d'Arles, à fabriquer des « enseignes » de Saint Antoine en or et en argent pendant une année à partir du 1<sup>er</sup> mars, moyennant une somme de 12 florins par an (Ms n<sup>o</sup> 15 de la bibliothèque d'Arles, supplément à Montmajour, par L. Bonnemant – f<sup>o</sup>279 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>).

Notre médaille doit dater de cette époque et il est à présumer que l'orfèvre, afin d'augmenter ses recettes, en a également frappé en plomb pour le menu peuple.

Aux dires de Victor Lieutaud, cet exemplaire serait le seul qui nous ait été conservé, ce qui en fait une relique précieuse en ce qui concerne à la fois le travail artisanal à cette époque et les croyances populaires du temps.

En ce qui concerne le cochon qu'on ne retrouve pas dans la médaille arlésienne, il s'agit d'un usage plus proprement parisien ainsi que nous l'apprend Adolphe Rochas auteur d'une biographie du Dauphiné publiée au siècle dernier : « à cause du feu de Saint Antoine ou Mal des Ardents, on avait pris l'habitude de faire peindre en divers lieux un pourceau ou cochon, soit pour exprimer la victoire remportée par le saint sur les passions sensuelles, soit comme preuve des guérisons miraculeuses opérées par ce saint sur ces animaux. »

À Arles et dans toute la Provence, l'effigie du saint passait pour protéger de la peste. C'est ainsi que, en 1491 à Forcalquier, après la peste, le conseil communal avait décidé de faire parvenir à Arles deux cierges de dix florins portant les armes de la cité.

Malgré le transfert des reliques du saint à Arles, la vénération des populations dauphinoises pour lui ne se démentirent point et l'on put même enregistrer au début du XVI<sup>e</sup> siècle (copie de 1503) la rédaction par Marcellin Richard, Chapelain du Puy-Saint-André dans le Briançonnais, d'un drame religieux en langue d'oc consacré à notre saint. Nous ne sommes pas tellement loin de La Motte-Saint-Didier...

Si, comme beaucoup d'œuvres de l'espèce, cette pièce, ce »mystère « de près de 4 000 vers est assez diffus et contient pas mal de longueurs, on n'y trouve pas moins des passages d'une valeur littéraire certaine. Comme le note l'Abbé Guillaume, on y relève de charmants vers, des passages qui peignent au naturel les mœurs du temps, des observations vraies, entre autres du »corratier « entremetteur obligé entre vendeurs et acheteurs, courtier désigné chaque année par les communes alpines. Cet usage ne semble pas avoir été connu en Basse-Provence. Le rôle du courtier dans le mystère de Saint Antoine est très bien décrit, c'est une scène très vivante, un vrai « maquignonage » rustique digne, a-t-on remarqué, de Molière.

Quant à la langue, c'est celle du XV<sup>e</sup> siècle finissant, dans toute sa pureté encore, où les influences du français sont rares. Mais cette influence commence à se faire sentir dans l'orthographe, qui est à la fois l'orthographe traditionnelle de la langue d'oc (emploi généralisé de LH pour ILL et de O avec le son OU notamment) et un début de graphie française (substitution de la finale O à la finale traditionnelle A). C'est une œuvre de transition, de ce fait infiniment précieuse car elle nous fixe sur l'état de notre langue au moment où celle-ci entrait dans la modernité et se dégageait du Moyen Âge. Ce n'est plus la langue des troubadours, c'est la langue d'aujourd'hui, celle que va illustrer Louis Bellaud de la Bellaudière. C'est dire l'intérêt de cette œuvre inspirée par le culte de notre saint Antoine d'Arles.

Pour en revenir à Arles, nous signalerons qu'un document des archives départementales des Bouches-du-Rhône nous apprend que, le 27 janvier 1596, Raffael Vernet, maître des enfants de chœur de Saint-Tophime, a payé « les musiciens venus d'Avignon pour la Saint-Antoine » (2).

On sait par ailleurs que les angles des rues du vieil Arles se caractérisent par la présence de niches autrefois garnies de statues de la



Vierge et de plusieurs Saints. Il en subsiste encore un certain nombre. Nous avons recherché si, par hasard, il n'en existerait pas de Saint Antoine ; les recherches effectuées par monsieur René Garagnon (3) il y a quelques années, ont été négatives à cet égard. On ne doit cependant pas en inférer que notre saint ait été oublié ; en effet, il a été relevé l'existence de trente-neuf niches vides. L'une de ces niches a bien pu être occupée par une statuette de Saint Antoine.

Enfin, nous savons que les reliques du saint sont toujours dans notre ville, ce dont nous nous réjouissons.

Saint Antoine d'Arles, un oublié ? Raison de plus pour en rappeler le souvenir et, par la même occasion, quelques vieilles pages de notre histoire.

**Marcel CARRIÈRES**

de l'Académie d'Arles

(1) - Voir le Mystère de Sant Anthoni de Viennes publié par l'Abbé Paul Guillaume - Paris - Maisonneuve - 1884 - et en particulier les pages finales.

(2) - In La Maîtrise et les orgues de Saint-Trophime d'Arles, par Félix Raugel, Recherche II - Paris - Picard éd. 1982.

(3) - René Garagnon, Répertoire complet des niches d'Arles, in bulletin des amis du Vieil Arles n<sup>os</sup> 12,13 et 14 de 1974.

# LES PAROISSES ARLÉSIENNES AU MOYEN ÂGE(\*)

(suite)

## SAINT-PIERRE DE PESULO

L'église de Saint-Pierre de Pesulo est, avec celle de Notre-Dame de Beaulieu, la seule dont le site ne soit pas encore clairement connu. La paroisse, bien que difficile à délimiter précisément, comme presque toutes ces paroisses médiévales, est assez aisément localisable dans ses grandes lignes : les nombreux textes qui en font mention indiquent sans équivoque la proximité du Rhône et celle de la Juiverie.

L'achat par les Pères Prêcheurs d'une maison, paroisse Saint-Pierre de Pesulo, pour bâtir leur couvent en 1362 nous permet de la mieux situer encore, et c'est aux alentours de cette église des Dominicains entre le Rhône au nord, la paroisse Saint-Martin ou le Méjean à l'est et la rue du Docteur-Fanton ou la rue de la Liberté, limite de Saint-Lucien (?), qu'il faut la voir avec quelques chances de vraisemblance (1).

Cette circonscription sera supprimée au début du XV<sup>e</sup> siècle et unie à ses proches voisines, les paroisses Saint-Martin et Saint-Julien. La date exacte de ce remembrement n'est pas connue mais le manuscrit 792, page 261, signale le testament d'un bourgeois Pierre Borelli « ... se disant paroissien de Saint-Pierre de Pesulo maintenant unie à Saint-Martin... » (acte du 19 novembre 1426). L'église paroissiale était en tout cas détruite dès le milieu du siècle puisqu'il est fait mention, le 5 mars 1454 (2) de maisons « *in parocchia ecclesie diruptæ Sancti Petri de Pezulo* ».

Les mentions de cet édifice (et de la paroisse) sont nombreuses depuis le XII<sup>e</sup> jusqu'au XV<sup>e</sup> et donnent un certain nombre de précisions (confronts, rues...). C'est donc curieusement qu'il n'ait pas encore été possible de situer avec rigueur l'emplacement de l'église Saint-Pierre.

Pendant longtemps on a pensé qu'elle avait disparu pour faire place à la nouvelle église des Prêcheurs (3). É. Fassin écrivait dans le Forum Républicain le 31 juillet 1915 (2<sup>e</sup> page) que : «... le rapprochement de divers textes du XV<sup>e</sup> nous autorise à penser que (cette église) avait deux entrées, l'une dans la grande rue de la Juiverie, l'autre du côté du Rhône. Un manuscrit anonyme de

la fin du XVII<sup>e</sup> (en notre possession) lui donne comme emplacement « *l'endroit où il y a une vieille croix de pierre, au-devant de la petite porte des pénitents bleus* ». Cette vieille croix de pierre a disparu, et l'on ne sait plus très bien où était cette petite porte des pénitents. Tout ce que l'on peut affirmer, sur la foi d'anciens actes notariés relatifs à des maisons voisines, c'est que les ruines de l'église « du Verrou » durent être balayées pour faire place à la construction des Prêcheurs... »

Malgré la foi des anciens actes de notaires, il semble peu probable que Saint-Pierre ait été rasée ou du moins déblayée pour construire l'église des Prêcheurs : celle-ci ayant été vraisemblablement terminée en 1423, il paraît impossible que l'on puisse parler des ruines de Saint-Pierre de Pesulo en 1454 (voir plus haut) si elles avaient été déblayées plus de trente ans auparavant. Il semble de plus très curieux que l'on ait laissé les Pères Prêcheurs acheter une église paroissiale pour la détruire et construire leur couvent à la place alors que la paroisse n'était pas encore supprimée.

Il faut donc chercher le site ailleurs. Les indices sont minces mais un article de A. Lieutaud, dans le Forum du 12 août 1922, rubrique « Le Vieil Arles » (4) nous apprend que la Banque de France a acheté pour s'agrandir des maisons au n° 37 de la rue du Docteur-Fanton ; cette rue se trouve à 30 m environ au sud de l'église des Prêcheurs.

Lors de la démolition des maisons, on mit à découvert « ... une voûte croisée en ogive reposant sur quatre piliers et provenant sûrement d'un édifice religieux plus important, car sa hauteur qui atteint le deuxième étage ne correspond pas à sa dimension en largeur. C'est un restant d'église que l'on a incorporé dans la construction d'un immeuble plus récent... ». L'auteur en déduit, assez rapidement sans doute, qu'il s'agit certainement de Saint-Pierre de Pesulo que « ... le regretté É. Fassin n'avait jamais pu situer exactement faute de documents... car les confronts que nous trouvons (dans de nombreux actes des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>) s'appliquent parfaitement aux vestiges actuels... ».

Nous serions bien aise d'être aussi affirmatif que Lieutaud, une fois les confronts correctement repérés, mais, pour l'instant, il faut avouer notre ignorance du site exact de l'église.

Nous pouvons seulement noter que, si le site de l'église a peut-être été rapidement utilisé pour une nouvelle construction, il n'en a pas été de même pour le cimetière et la maison claustrale, puisqu'un acte de 1465, repris presque dans les mêmes termes en 1615, donne bail d'une « ... maison et cour, paroisse Saint-Martin, autrefois maison claustrale et cimetière de l'église Saint-Pierre de Pesulo... » (5).

## **SAINT-VINCENT**

Ce prieuré-paroisse, qui semble avoir appartenu au chapitre de Notre-Dame des Dons, se trouvait localisé au nord du quartier épiscopal, autour de l'église Saint-Vincent.

Il est pour l'instant difficile de préciser davantage les délimitations exactes de cette paroisse et seul l'emplacement de l'église peut être situé avec quelque vraisemblance sur l'actuelle petite place Balechou, place laissée libre par la destruction de l'édifice en 1647.

À l'époque une faible portion des bâtiments avait été encore laissée debout, vendue à un particulier puis, semble-t-il, rasée. Peu avant, en 1633, la paroisse avait été partagée entre Saint-Julien et Notre-Dame la principale.

Les textes ne permettent pas de savoir grand-chose sur cet édifice. La visite pastorale de 1593 (6) signale une église pauvre, peu décorée et vétuste : c'est apparemment ce caractère délabré qui conduira à sa suppression.

Il n'a pas été possible pour l'instant de trouver des indications éclairant l'origine et la fondation de cette paroisse. Nous savons tout au plus que Saint-Vincent est une de celles figurant dans l'hommage à Charles d'Anjou en 1271, dans les listes de taxes de 1350, dans la liste de convocation au synode de 1370.

## **SAINT-LUCIEN**

Située au cœur de la cité, Saint-Lucien était une paroisse de gens aisés, de marchands. On peut voir dans les actes la concernant un nombre important de rues caractéristiques de ces activités : rue de la Blanquerie, rue de la Sabatarie, place du Setier, rue de la Draperie, place des Tauliers, rue de la Mercerie, rue dite du Quatre-Coins-des-Marchands...

L. Stoff signale de plus une absence presque complète de maisons médiocres (7). Il est d'ailleurs assez curieux que cette paroisse ait compté si peu d'offrandes et qu'elle soit si petitement taxée dans les listes de 1213 à 1350, ce qui faisait croire à É. Fassin qu'elle se trouvait dans un quartier pauvre.

L'église paroissiale, anciennement Notre-Dame du Temple (elle est toujours appelée ainsi par G. du Port en 1690), peut être

située avec assez de précision sur l'emplacement de l'actuel restaurant Vaccarès, à l'angle sud-est de la place du Forum ; c'est cette place qui est appelée place du Setier ou du Cestier dans les documents médiévaux et modernes (8). Juste au-dessous de l'église on trouve l'une des galeries des cryptoportiques, dans laquelle on pouvait descendre par un escalier à vis, muré en 1493.

La chapelle souterraine qui se trouve là abritait au XII<sup>e</sup> siècle une confrérie de Saint-Michel formée dans « la chapelle basse de Saint-Lucien » (9).

Peu d'indications sont données par les textes sur cet édifice : nous savons tout au plus que le cimetière en était proche. Il ne semble pas y avoir eu de reconstruction totale comme ailleurs, les mentions de destruction et d'édification étant inexistantes. En 1733, par contre, la façade « menaçant ruine » sera refaite. En 1820 l'église et la maison curiale seront vendues, transformées en débit de boissons, puis totalement détruites. Un plan a été heureusement réalisé avant la disparition de l'église par P. Véran. On en trouvera la reproduction ici.

(à suivre)

Claude SINTÈS

\* C.F. bulletin n°48 p. 14.

(1) - À l'ouest, Saint-Pierre est bordé par Saint-Julien, mais les limites de chacune de ces paroisses sont encore très floues.

(2) - B.M. Arles, ms 724, cahier F. p. 321.

(3) - Gilles du Port l'indique nettement dans son ouvrage : *Histoire de l'Église d'Arles*, Paris, Cavalier, 1690, p. 16.

(4) - Le journal a disparu, mais on peut voir l'article découpé et collé dans le ms 1411, p. 350, B.M. Arles.

(5) - B.M. Arles, ms 725, cahier D, numéros 799 et 803.

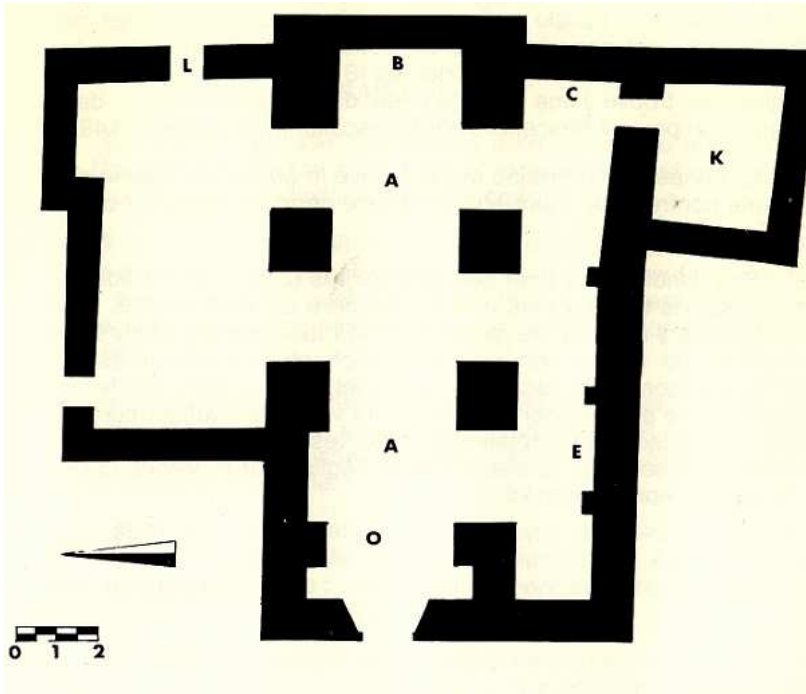
(6) - B.M. Arles, ms 1411, p. 109.

(7) - L. Stouff, *La ville d'Arles au Moyen Âge*, p. 442.

(8) - Nous ne connaissons par l'étendue de cette place, mais elle devait au Moyen Âge être beaucoup plus petite.

(9) La mention datée de 1190 est reportée dans le ms 1411, p. 191.

## SAINT LUCIEN



- A : corps de l'église en voûtes
- B : maître-autel
- C : autel Sainte-Barbe
- E : autel de Notre-Dame
- K : sacristie (construction ordonnée en 1493)
- L : petite porte d'entrée
- O : emplacement de l'ancien escalier des souterrains

**Plan de Saint-Lucien copié d'après P. Véran  
(B.M. ms 792, p. 303)**

## **COMITÉ DE PARRAINAGE :**

Présidents d'honneur M<sup>e</sup> Pierre FASSIN et M. A. VAILHEN

Parrains : † Henri BOSCO

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL

† Gaston BONHEUR - † Duc de LEVIS-MIREPOIX

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.-M. MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

Charles ROSTAING - Marcel CARRIÈRES - René JOUVEAU

Henri AUBANEL - André CASTELOT - Marcel BONNET

Duc de CASTRIES - Pierre SEGHERS - Louis BAYLE

Michel DROIT - Constant VAUTRAVERS - Edmonde CHARLES-ROUX

Lawrence DURRELL - Jean-Pierre CHABROL - Jean MISTLER

Jacques de BOURBON-BUSSET - Louis LEPRINCE-RINGUET

## **BUREAU**

Président : M. René VENTURE

Vice-présidents : M. Bruno MATÉOS

M. Maurice BAILLY

Secrétaire générale : Madame FERRARI

Secrétaire adjointe : Mademoiselle CORDERO

Trésorier : M. FABRE

Archiviste : M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, NÉRI et BAILLY

Secrétaire : Mme FERRARI

Section Jeunes : Patrick PETRINI - Paul RENSCH - Pierre MULLER

### **ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 25 F.**

Les Amis du Vieil Arles, BP 30 - 13633 ARLES Cedex

CCP 4439-15 F Marseille

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

(Reproduction interdite sauf autorisation des auteurs)

